

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
11 avril 2001  
Français  
Original: anglais

**Assemblée générale**  
**Dixième session extraordinaire d'urgence**  
Point 5 de l'ordre du jour  
**Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est**  
**et dans le reste du territoire palestinien occupé**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-sixième année**

**Lettres identiques datées du 11 avril 2001, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité  
par l'Observateur permanent de la Palestine auprès  
de l'Organisation des Nations Unies**

Le Gouvernement israélien a intensifié terriblement sa campagne militaire sanglante contre le peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, faisant de nouveaux morts et blessés parmi les Palestiniens, provoquant des destructions de biens massives et terrorisant la population civile palestinienne sous son occupation.

Aujourd'hui, peu après minuit (heure de Gaza), des chars israéliens ont pénétré dans le camp de réfugiés de Khan Younis dans la bande de Gaza, où vivent environ 80 000 Palestiniens. Comme les autorités militaires israéliennes elles-mêmes l'ont déclaré, jamais des forces israéliennes aussi nombreuses n'étaient entrées dans une zone entièrement contrôlée par les Palestiniens depuis le début de la campagne militaire israélienne en septembre 2000. À l'intérieur du camp, les forces d'occupation israéliennes ont tiré à balles réelles et utilisé des bulldozers pour détruire des habitations et raser des oliveraies. L'attaque israélienne, qui a duré près de cinq heures, s'est déroulée dans l'obscurité totale, l'électricité dans le camp ayant été complètement coupée, et elle a provoqué une panique et une peur intenses parmi les résidents palestiniens du camp. Dans cet assaut odieux, qui a mis en danger la vie de milliers de civils, deux Palestiniens ont trouvé la mort et environ 25 habitations ont été complètement rasées, une douzaine d'autres endommagées. En outre, une des maisons détruites s'est effondrée sur ses occupants, dont des enfants.

Ces actes violents et criminels font suite aux attaques que les forces d'occupation israéliennes ont menées hier à l'aide de roquettes et de missiles contre des bâtiments de sécurité palestiniens dans la bande de Gaza. Les attaques, qui se sont déroulées durant la journée, ont pris pour cible trois lieux palestiniens différents et ont provoqué la mort d'un médecin palestinien de la police navale âgé de 30 ans, ont fait de nombreux blessés et causé de graves dommages structurels.

Comme suite aux lettres que je vous ai adressées précédemment sur la grave détérioration de la situation dans le territoire palestinien occupé qui se poursuit, la

première datée du 29 septembre 2000 et la dernière du 5 avril 2001 (A/55/432-S/2000/921; A/55/437-S/2000/930; A/55/450-S/2000/957; A/55/466-S/2000/971; A/55/474-S/2000/984; A/55/490-S/2000/993; A/ES-10/39-S/2000/1015; A/ES-10/40-S/2000/1025; A/ES-10/42-S/2000/1068; A/ES-10/43-S/2000/1078; A/ES-10/44-S/2000/1093; A/ES-10/45-S/2000/1104; A/ES-10/46-S/2000/1107; A/ES-10/47-S/2000/1116; A/ES-10/48-S/2000/1129; A/ES-10/49-S/2000/1154; A/ES-10/50-S/2000/1173; A/ES-10/51-S/2000/1185; A/ES-10/52-S/2000/1206; A/ES-10/53-S/2000/1247; A/ES-10/54-S/2001/7; A/ES-10/55-S/2001/33; A/ES-10/56-S/2001/50; A/ES-10/57-S/2001/101; A/ES-10/58-S/2001/131; A/ES-10/59-S/2001/156; A/ES-10/60-S/2001/175; A/ES-10/61-S/2001/189; A/ES-10/64-S/2001/209; A/ES-10/65-S/2001/226; A/ES-10/66-S/2001/239; A/ES-10/67-S/2001/255; A/ES-10/68-S/2001/284; A/ES-10/69-S/2001/295; A/ES-10/70-S/2001/304; A/ES-10/71-S/2001/314; et A/ES-10/72-S/2001/332), j'ai le regret de vous informer que depuis la dernière lettre que je vous ai adressée, sept autres Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes (les noms des martyrs figurent dans l'annexe à la présente lettre). Cela porte à 408 le nombre total de Palestiniens qui ont trouvé la mort depuis le 28 septembre 2000. En outre, comme mentionné plus haut, des douzaines d'autres civils palestiniens ont été blessés, certains gravement, lors des actions et attaques violentes menées par les forces d'occupation israéliennes.

Il faut mettre fin à l'escalade de la campagne militaire sanglante qu'Israël mène contre le peuple palestinien avant que d'autres vies ne soient perdues et des destructions plus considérables provoquées. La communauté internationale et le Conseil de sécurité en particulier se doivent de prendre des mesures à cet égard afin d'assurer la stabilité nécessaire d'urgence dans la zone et de protéger les civils palestiniens vivant sous l'occupation israélienne. L'inaction continue en la matière serait mal interprétée par le Gouvernement israélien qui se sentirait autorisé à poursuivre l'escalade de sa campagne militaire contre le peuple palestinien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Nasser **Al-Kidwa**

**Annexe aux lettres identiques datées du 11 avril 2001, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité  
par l'Observateur permanent de la Palestine auprès  
de l'Organisation des Nations Unies**

**Noms des martyrs tués par les forces de sécurité israéliennes  
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem\*  
(du samedi 7 avril au mercredi 11 avril 2001)**

**Samedi 7 avril 2001**

Mahmoud Fayyad Al-Herizat

**Dimanche 8 avril 2001**

Tayseer Thiab Ayyad

**Mardi 10 avril 2001**

Wa'el Khowayter

**Mercredi 11 avril 2001**

1. Mo'taz Mohammed Soboh (18 ans) (mort de blessures infligées le 5 avril 2001)
  2. Hani Abu Rizq
  3. Elias Eid
  4. Mahmoud Khalil Barakat (15 ans)
- 

---

\* Le nombre total de martyrs palestiniens tués par les forces d'occupation israéliennes depuis le 28 septembre 2000 s'élève à 408.